

sommet 19:28

Au sein de l'UE, l'échange automatique d'informations fiscales reste flou

Par Richard Werly

Les Vingt-sept se sont mis d'accord mercredi sur la révision de leur directive «épargne» d'ici la fin 2013. Quels que soient les résultats des négociations prochaines avec la Suisse

En matière fiscale, l'Union européenne est encore loin de ressembler aux Etats-Unis.

Même si Angela Merkel a tenu à rappeler, à l'issue du sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement mercredi à Bruxelles, que les Vingt-Sept «gardent bien en tête la manière dont les Américains ont obtenu des concessions de la Suisse», le communiqué final de leur rencontre est resté muet sur les conditions exigées de la Confédération ou sur de possibles sanctions. Il est aussi flou sur les conditions de l'adoption prochaine, au sein de l'Union, de l'échange automatique d'informations fiscales.

Point significatif: la date du 1^{er} janvier 2015 initialement évoquée par le premier ministre luxembourgeois Juncker pour la levée du secret bancaire au Grand-Duché, n'est pas été reprise. Une proposition de la commission européenne, note les conclusions des Vingt-Sept, est en revanche attendue en juin «pour promouvoir l'échange automatique sur une large palette de revenus».

Coté pays-tiers (Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco, San Marin), «des négociations vont démarrer le plus tôt possible pour s'assurer que ces pays appliquent des mesures équivalentes à celles de l'UE», explique le document, sans préciser davantage.

Le Luxembourg et l'Autriche, qui ont lié lors du conseil des ministres des finances le 14 mai dernier la levée de leur secret bancaire aux pourparlers avec Berne, n'ont donc pas levé toutes leurs réserves, même s'il est acquis, selon François Hollande, qu'un accord sur la révision de la directive «épargne» interviendra «quel que soit le dénouement des discussions avec la Suisse avant la fin 2013».

«Non, le Luxembourg et l'Autriche n'ont pas cédé, a admis le président français. Ils ont en revanche accepté le principe d'un rendez-vous fin 2013 et l'objectif commun de faire en sorte que l'échange automatique d'informations s'organise au niveau mondial.» La proposition du parlement européen de rendre public, pour chaque pays-membre, un rapport fiscal annuel n'a pas non plus été retenue. Une évaluation des progrès obtenus est agendée pour le sommet européen de décembre.